

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 49 (1957)
Heft: 10

Artikel: Au congrès de la F.I.O.M.
Autor: Giroud, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du jour d'une des prochaines sessions de la Conférence internationale du travail.

Une autre résolution importante note que la sous-commission du désarmement traite en ce moment tous les aspects de la limitation et de la réduction des armements, y compris les propositions membres prendront, en consultation avec les organisations appropriées pour faire poursuivre d'urgence l'étude de cette question, en concernant la possibilité de la suspension, de la limitation ou de la cessation des essais d'armes atomiques et à l'hydrogène. Elle a le mérite d'exprimer le vœu que les peuples du monde puissent être délivrés des craintes que soulève la course aux armements nucléaires, mais aussi que le fardeau des armements puisse être allégé dans l'intérêt de la paix mondiale, sans porter préjudice à la sécurité nationale, notamment pour fournir des ressources en vue d'une aide aux pays économiquement défavorisés et pour relever les niveaux de vie dans le monde entier.

D'autres résolutions traitent de l'abolition des règlements administratifs qui entravent encore dans certains pays le libre exercice des droits syndicaux; des prescriptions de sécurité dans les mines, qui devraient être ajustées aux progrès de la technique; du travail des femmes et de l'éducation ouvrière.

Au congrès de la F. I. O. M.

Par *E. Giroud*

La semaine dernière, en souhaitant aux délégués au congrès de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux la bienvenue à Lugano, nous avons rappelé le rôle et les tâches qui incombent aux internationales professionnelles.

Ces tâches et la façon dont elles ont été exécutées, on les trouve exposées dans le volumineux rapport imprimé remis à chaque délégué au congrès. Elles ont en outre fait l'objet de rapports oraux complémentaires présentés par le secrétaire général de la F. I. O. M., notre collègue Ad. Graedel, et par les présidents des sections industrielles de l'automobile, de la sidérurgie, des constructions navales et des industries mécaniques.

Ces rapports n'ont pas donné lieu à de longues discussions, car l'intérêt du congrès s'est concentré sur deux conférenciers: M. Léon Keyserling, ancien conseiller économique du président Truman, à Washington, et le professeur Antönsen, de l'Université de Copenhague, qui ont parlé des perspectives économiques en Amérique, en Europe et dans le monde, et des conclusions à en tirer pour l'activité syndicale dans l'industrie métallurgique.

L'économie américaine, a dit le premier orateur, est devenue réfractaire aux crises du fait que l'on a tiré les leçons du passé. Tous, le gouvernement, le patronat et les syndicats, conjuguent leurs efforts pour atteindre le même but: une expansion continue, harmonieuse et équitable de l'économie. Parlant des tendances inflationnistes aux États-Unis, l'orateur a affirmé qu'elles ne sont pas provoquées par une consommation trop forte ou par des salaires trop rapidement surélevés.

Au contraire, la consommation est trop faible encore en regard des moyens de production et le pouvoir d'achat des consommateurs doit être augmenté. Ce ne sont pas les syndicats qui, par leurs revendications, sont à la source de l'inflation. Si certaines prix montent, c'est parce que des entreprises possédant un monopole sur le marché restreignent la production ou prélèvent un bénéfice trop élevé.

Partant de considérations sur le développement des chiffres de la population, de la productivité, des investissements et de la consommation, le professeur Antönsen est arrivé à la conclusion que le développement économique en Europe, au cours des cinq ou dix prochaines années, apparaît sous un jour très favorable. Pour maintenir l'extension de l'économie, il est indispensable de renforcer la concurrence industrielle dans tous les domaines où cela est possible, sans négliger, il va sans dire, les effets qu'elle peut avoir sur la classe ouvrière. Toutes les mesures adoptées doivent être accompagnées de dispositions facilitant l'adaptation des ouvriers aux situations nouvelles créées par les techniques nouvelles. De même, une intégration économique progressive de l'Europe pourrait ouvrir la voie à l'expansion de l'économie et de la capacité de production.

Tirant les conclusions de ces deux conférences, Ad. Graedel a déclaré que, le plein emploi étant assuré, le problème le plus important de l'actuelle génération est d'élever le pouvoir d'achat du consommateur, assurant ainsi le développement régulier de l'économie. Vue sous cet angle, l'intégration européenne vient au bon moment. Mais des garanties sociales réelles doivent être données aux travailleurs afin qu'ils ne soient pas désavantagés par les modifications structurelles qu'entraîneront le Marché commun et la Zone de libre-échange. En présence de cette situation nouvelle, le secrétaire général est d'avis que les syndicats feraient bien d'adopter une politique économique expansive et dynamique et de se libérer du fardeau idéologique. Il faut continuer à discuter salaires, conditions sociales, élévation des niveaux de vie, diminution des heures de travail dans un esprit positif.

Ces conclusions ont naturellement donné lieu à discussion. Mais si des divergences se sont révélées sur le plan idéologique entre syndicalistes américains et syndicaliste européens, tous rejettent la thèse selon laquelle les ouvriers, avec leurs revendications sociales, sont seuls responsables de la hausse des prix et de l'inflation. Une élé-

vation des salaires correspondant à l'augmentation de la productivité est au contraire indispensable pour éviter que surgisse une crise de sous-consommation.

En fin de compte, et après avoir réélu notre collègue Ad. Graedel comme secrétaire général, le congrès a voté trois résolutions dont voici l'essentiel:

Réduction du temps de travail

Le congrès constate que les horaires de travail ont pu être réduits depuis 1954 et que, encouragés par l'évolution technique et la prospérité économique, les syndicats américains peuvent revendiquer aujourd'hui une diminution de la durée du travail à moins de quarante heures.

Aide aux pays sous-développés

Il existe une différence énorme entre le standard de vie des populations des pays industrialisés et celui des pays économiquement faibles. Cette différence s'accroît tous les jours et devient un danger pour le monde. L'industrialisation naissante dans les pays sous-développés doit être encouragée. Les syndicats des nations prospères ont un devoir à accomplir envers ceux des pays moins développés. Pour ce faire, il s'agit d'établir des contacts étroits avec les syndicats libres des pays sous-développés et de promouvoir la coopération internationale.

Intégration européenne

L'Europe ne pourra conserver son dynamisme économique que si elle progresse dans la voie de l'intégration. Par conséquent, la F. I. O. M. se félicite de la création de la Commission économique européenne (C. E. E.) et de la réalisation prochaine d'une zone de libre-échange. Elle exprime toutefois son souci de voir que les syndicats n'ont pas été vraiment associés aux nouveaux traités européens et demande que l'on arrive rapidement à une véritable coopération syndicale en Europe. Le congrès réclame la révision du traité du Pool charbon-acier et la participation des syndicats démocratiques à toutes ces instances. Quant à la libération du commerce, elle ne doit pas aboutir à une concurrence déloyale qui conduirait à des conditions de travail mauvaises. La F. I. O. M. accorde son appui aux syndicats collaborant à l'intégration européenne, gage de progrès social.

*

Ceux qui voient le syndicat uniquement au travers des améliorations immédiates et spectaculaires qu'il leur apporte ont une bien petite idée de la mission qui leur est dévolue.

Le récent congrès de la F. I. O. M. en a donné la preuve. Le syndicalisme est partout.